



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Des ambassadeurs et un plan d'action pour valoriser la formation professionnelle

Il faut changer les mentalités et regarder l'apprentissage comme un premier choix, une opportunité, un tremplin, une vraie option pour l'avenir. Avec ce message fort et la présentation, ce mardi, d'actions concrètes au cœur du *Salon des Métiers et de la formation*, la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a rappelé que le Conseil d'Etat a fixé, au premier rang de ses objectifs pour la législature en cours, le renforcement de la formation professionnelle. En prévenant les ruptures et les échecs, en favorisant la création de nouvelles places d'apprentissage et en éveillant l'attrait des jeunes, des parents et des enseignants pour cette filière, l'objectif, à terme, est d'augmenter le nombre de jeunes Vaudois au bénéfice d'une certification de niveau secondaire II à 25 ans.

Redoublement, réorientation et abandon concernent 2 à 3 jeunes sur 10 en 1<sup>re</sup> année de formation post-obligatoire. Tant au gymnase qu'en formation professionnelle. Au cœur du *Salon des Métiers et de la Formation* se tenant à Beaulieu Lausanne, la cheffe du DFJC, Cesla Amarelle, a présenté des mesures concrètes pour prévenir les échecs et les ruptures en cours d'apprentissage. Les services du département identifient les motifs d'échec dans les 20 métiers présentant le plus faible taux de réussite dans le canton. L'encadrement des apprentis sera progressivement renforcé.

Des premiers moyens, inscrits au budget 2019, permettront de recruter une quinzaine de commissaires professionnels (+ 6 ETP). Le but, à terme, est de viser la dotation d'un commissaire pour 500 apprentis, contre un pour 800 aujourd'hui. L'effectif des conseillers aux apprentis augmentera, lui aussi, dès 2020. Des financements supplémentaires, dès 2019, sont prévus pour renforcer « Coach Up », une action menée conjointement par l'Etat et les associations patronales afin d'appuyer les apprentis et les entreprises formatrices lorsqu'une difficulté se présente.

15% des Vaudois de 25 ans ne disposent pas d'un diplôme du secondaire II

Le Canton de Vaud est à la traîne en matière de certification des jeunes de 25 ans. Avec 84,8%, Vaud est loin de la moyenne suisse de 90,9% de jeunes certifiés à cet âge. Le Canton est aussi loin du taux de 95% visé par la Confédération et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Pour s'en rapprocher, outre prévenir les ruptures, le DFJC va favoriser la création de places d'apprentissage. L'objectif ambitieux de 1000 nouvelles places en 4 ans ne pourra se réaliser que si les associations professionnelles et les entreprises partenaires sont soutenues, reconnues

et trouvent des conditions cadres adéquates.

De nouveaux modèles favorisant la création de places supplémentaires sont mis en œuvre. Le développement de réseaux d'entreprises formatrices, avec une mutualisation pragmatique de l'effort de former les jeunes, a déjà permis la création de 25 places ; 60 places de plus sont prévues en 2019. La PAI, pour « Prolongation d'apprentissage pour l'intégration », est destinée à des jeunes migrants. L'année supplémentaire que dure leur apprentissage est utilisée pour combler certaines lacunes scolaires. Déjà 75 contrats ont pu être passés en 2018, dans une trentaine de métiers. La formation mixte – un apprentissage avec une année en école à plein temps et le reste en entreprise (dual) - a déjà permis de créer 38 places cette année.

### Changer les mentalités

C'est un changement des mentalités qu'il faut viser. Sans doute cela prendra-t-il du temps, mais c'est l'effort qui produira le plus d'effet. Relégué trop souvent en deuxième choix, l'apprentissage mérite d'être reconnu comme une filière de formation à succès, à la fois exigeante et innovante, et qui permet d'entrer de plain-pied dans la vie active, pour des professions très recherchées et demandées, dont certaines sont à la pointe de la technologie. Cesla Amarelle a annoncé que des actions seront entreprises à l'école obligatoire pour sensibiliser les élèves dès la 7<sup>e</sup> année – mais aussi leurs parents et les enseignants – à la richesse de ces professions et aux débouchés possibles. L'apprentissage sera valorisé comme formation en soi, et aussi comme premier pas vers d'autres certifications. Les passerelles conduisant d'un CFC vers une formation tertiaire (HES, université, EPFL) sont encore trop peu connues.

### Des médaillés SwissSkills 2018 comme ambassadeurs auprès des jeunes

La Conseillère d'Etat a par ailleurs remis un badge et un certificat d'ambassadeurs de la formation professionnelle à huit lauréats des SwissSkills 2018, dont le double champion suisse Ebéniste / Menuisier Jérémie Droz. Au côté des autres médaillés, il a accepté de partager ses motivations et son expérience dans les classes et de promouvoir l'apprentissage. L'événement s'est poursuivi par une visite des stands avant que Cesla Amarelle ne prononce le discours d'ouverture du salon. Souhaitant plein succès à l'édition 2018, elle a conclu son intervention en citant Metin Arditi, l'auteur du Dictionnaire amoureux de la Suisse : « *Le bien-être de la Suisse doit beaucoup aux apprentis.* »

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 novembre 2018

### **RENSEIGNEMENTS**

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat,  
021 316 30 01